

CONDITIONS GENERALES

Le camping accepte les locations d'emplacement ou d'hébergement dans la limite de ses disponibilités.

Le camping se réserve le droit de modifier l'attribution d'emplacement ou d'hébergement tout en restant dans la même catégorie ou une catégorie supérieure.

Le contrat est nominatif et ne peut en aucun cas être cédé. Seules, les personnes dont le nom figure sur le contrat seront autorisées à séjourner sur le camping ; toute modification restera à l'approbation du camping.

Toute annulation de réservation ou arrivée retardée doit être formulée par écrit (lettre recommandée, e-mail)

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché à l'entrée du camping

Les mineurs devront être accompagnés de leur(s) parent(s) ou tuteur légal.

La circulation automobile est interdite dans le camping entre 22h30 et 8h15.

Les animaux domestiques (chiens, chats...) sont acceptés (sauf catégorie 1 et 2). Ceux-ci doivent être tenus en laisse en permanence et sont interdits dans l'enceinte des sanitaires. Leur carnet de vaccination, à jour, devra être présenté lors de votre inscription à votre arrivée.

Les visiteurs, sous la responsabilité de leur hôte, doivent obligatoirement s'inscrire au bureau d'accueil et s'acquitter des sommes dues (à défaut celles-ci seront dues par le client) ; leur véhicule devra être stationné sur le parking extérieur. Les visiteurs sont tenus de respecter le règlement intérieur et de quitter l'enceinte du camping avant 23 heures.

Il appartient au client (et à ses accompagnants) de s'assurer. Il est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, matériel divers...). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incidents relevant de la responsabilité du client ou de ses accompagnants.

En cas de litige avec le camping, le client peut recourir à un médiateur de la consommation pour le résoudre de façon amiable, conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code de la consommation. Les coordonnées du médiateur : Médicys73 Bd de Clichy 75009 PARIS Mail : contact@medicys.fr Tel : 01 49 70 15 93
Tous litiges pourront être portés devant les tribunaux compétents dépendant du camping.

La taxe de séjour en vigueur sera réglée lors de la facturation.

Droit à l'image : Vous autorisez, sans contrepartie, le camping Loc'h-Ven à vous photographier ou vous filmer et à utiliser ces images sur tout support pour la réalisation de ses documents commerciaux

Emplacement

La réservation n'est effective qu'avec notre accord et après la réception de votre contrat signé et de l'acompte 50 Euros ; elle est conseillée en Juillet et Août.

En haute saison, les arrivées se font à partir de 14 heures, les départs avant 12 heures.

En cas d'arrivée retardée, sans préavis de votre part, l'emplacement sera disponible à la location 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat.

Toutes modifications (personne, véhicule ou autre) intervenant lors du séjour doivent être signalées le jour même et seront prises en compte lors de la facturation.

Le séjour sera réglé la veille de votre départ.

Sur l'emplacement, occupé par 6 personnes maximum, la surface de votre installation (caravane, auvent, tente...) sera inférieure à 30% de la surface totale de celui-ci.

Annulation : moins de 30 jours avant votre arrivée le camping conservera l'acompte

Location de Mobil-home

La réservation n'est effective qu'avec notre accord et après la réception de votre contrat signé, de l'acompte correspondant à 25% du montant total du séjour ou la totalité du séjour pour les réservations faites moins d'un mois avant la date d'arrivée.

Les arrivées se font à partir de 16 heures et les départs avant 10 heures.

La location est nominative et est acceptée pour le nombre de personnes inscrites au contrat. Elle ne peut en aucun cas dépasser la capacité d'accueil du mode d'hébergement choisi. Les personnes supplémentaires feront l'objet d'une facturation suivant le tarif. Aucune installation supplémentaire ne sera autorisée sur l'emplacement

Le locataire ne pourra, ni sous louer, ni céder ses droits sous peine de nullité du contrat.

En cas d'annulation du séjour le camping retiendra :

- De 30 à 60 jours avant la date d'arrivée : 25% du montant séjour
- Moins de 30 jours avant votre arrivée : l'intégralité du séjour

Dès son arrivée, le locataire est tenu de contrôler et de signaler par écrit toutes anomalies.

Une caution de 300 Euros sera réclamée avant la remise des clés.

Cette somme sera intégralement remboursée au locataire à son départ si les lieux, matériels et abords sont restitués en conformité avec l'inventaire et en parfait état de propreté.

Le nettoyage est à la charge du locataire .Une somme forfaitaire de 50 Euros sera retenue si la location n'est pas suffisamment nettoyée.

Toute casse, détérioration ou perte sera facturée et retenue sur le montant de la caution. La retenue de la caution n'exclue pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé.